

Contrat de location de matériel de sport et de plein air

Le présent contrat est conclu entre le Loueur et le Locataire identifiés dans la section Parties.

1. Matériel loué

Le Loueur donne en location _____ (le « Matériel »). Les descriptions, tailles, accessoires, protections, observations sur l'état et photographies complémentaires figurent, s'ils sont fournis, dans les Détails et annexes. Le Loueur doit signaler les limitations connues et fournir un matériel raisonnablement adapté et sûr pour l'usage convenu.

2. Durée et prix

La période de location est _____ et le prix est _____. Les Parties doivent convenir avant la remise des modalités de prise en charge, de retour, d'un éventuel dépôt de garantie, des restrictions et des accessoires inclus. Toute modification de durée nécessite leur accord.

3. Utilisation appropriée

Le Locataire utilise le Matériel conformément à sa destination, aux consignes et aux règles locales. Il veille à ce que les utilisateurs aient les compétences et la formation nécessaires, et respectent toute exigence de permis, de surveillance ou d'encadrement. Il interdit les utilisations dangereuses ou sous l'emprise de substances altérant les capacités. Les conditions météorologiques, le terrain, la visibilité et, le cas échéant, l'état de l'eau doivent être évalués. Toute modification importante, sous-location ou utilisation interdite requiert une autorisation.

4. Sécurité et entretien

Avant l'utilisation, le Locataire vérifie les défauts apparents et les fixations. Les protections requises par la loi, l'activité ou les consignes doivent être portées. L'utilisation cesse en cas de danger. Tout défaut, accident ou perte est signalé rapidement. Les réparations nécessitent une autorisation, sauf mesures urgentes raisonnables pour réduire un danger.

5. Dommages et perte

Le Locataire prend raisonnablement soin du Matériel et le protège contre le vol et les pertes évitables. L'état devrait être constaté à la remise et au retour. Toute responsabilité financière dépend d'une faute ou d'un autre fondement légal, des preuves et de la loi applicable. L'usure normale et les défauts préexistants ne sont pas facturables comme dommages.

6. Impossibilité d'utilisation

Si un défaut ou une situation dangereuse empêche l'usage prévu, les Parties examinent les solutions sûres, le remplacement et les recours légaux. Le Locataire ne peut être contraint d'utiliser un Matériel manifestement dangereux pour éviter des frais. Les responsabilités légalement incontournables demeurent.

7. Retour et règlement

Le Matériel et ses accessoires sont rendus à temps et raisonnablement propres, compte tenu de l'usage normal. Seuls les coûts justifiés pour dommages ou éléments manquants peuvent être réclamés. Tout dépôt de garantie est régularisé et remboursé conformément à la loi applicable.

8. Documents contractuels

Les Détails renseignés et les annexes relatives aux Parties, Articles et photographies font partie du contrat. Les droits impératifs priment.

Informations

Marque _____

Modèle _____

Taille _____

Description _____

Accessoires inclus _____

Caution _____

Remarques sur l'état _____

Photos de l'état

Conditions particulières _____

Parties

Loueur

Nom complet _____

Nom de l'entreprise _____

Numéro d'immatriculation de l'entreprise _____

Numéro de TVA _____

Adresse _____

E-mail _____

Téléphone _____

Signature

Date

Locataire

Nom complet _____

E-mail _____

Téléphone _____

Adresse _____

Date de naissance _____

Type de pièce d'identité _____

Numéro de la pièce d'identité _____

Nom de l'entreprise _____

Signature

Date